



2CV CROSS DE CHATEAUROUX - ST MAUR

07 & 08 OCTOBRE 2023

A retourner avant le 28 septembre 2023 minuit, à :
 Accompagné de votre règlement
 Engagement à l'ordre de :
ECURIE TERRE DU BERRY

Ecurie Terre du Berry - Daniel BIONNIER
 18 Allée des Perrières
 36250 SAINT-MAUR
ecurieterreduberry@orange.fr

PILOTE				VÉHICULE ENGAGE	
NOM				Passport Technique N°	
Prénom				Transpondeur N°	
Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	Date de naissance		Groupe Sanguin	
Licence N°				N° de course :	
Code A.S.A.		A.S.A.			
Écurie					
Titre de Participation à la journée		Tarif:	55 €	Ci-joint la somme de Le paiement doit obligatoirement être joint avec l'engagement pour qu'il soit valide à l'ordre de ECURIE TERRE DU BERRY	
Engagement		Tarif:	70 €		
Electricité		Tarif:	10 €		
Cochez la case si vous êtes nouvel engagé ou si vos coordonnées ont changé depuis le précédent engagement <input type="checkbox"/>					
Adresse					
CP & Ville				Tél domicile:	
Adresse Mail				Tél mobile:	
N° permis de conduire		Delivré le		à	
VISA ADMINISTRATIF		VISA TECHNIQUE		Signature du pilote / / 2023	
MODE DE RÈGLEMENT		N° Chèque joint :		Espèces <input type="checkbox"/>	

Les pilotes s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus. le groupement 2cv cross à utiliser les informations contenues dans cette feuille d'engagement et à utiliser et diffuser, les prises de vues ainsi que les vidéos où ils figurent, et ce dans le cadre de la promotion de la coupe de France de 2cv cross, sur tous supports médiatiques utilisés par l'association. Cette présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.